

67^{ème} SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'AIEA

25 septembre 2023



Déclaration nationale belge,
prononcée par Mme Annelies Verlinden
Ministre de l'Intérieur du Royaume de Belgique

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous féliciter pour votre élection au titre de Président de cette 67^{ème} Conférence générale et de vous assurer du plein soutien de la Belgique. Je m'associe à la déclaration de l'Union européenne et souhaite ajouter quelques considérations à titre national.

Cela fait aujourd'hui plus d'un an et demi que la Russie a lancé sa guerre d'agression contre l'Ukraine, *violant le droit international et le contrôle souverain de l'Ukraine sur ses frontières internationalement reconnues*. La Belgique n'a jamais cessé d'être aux côtés de l'Ukraine et ce dès le début du conflit. **La sûreté et la sécurité des installations nucléaires en Ukraine restent très précaires et une source de grande préoccupation pour mon pays.** La Belgique soutient les efforts du Directeur Général Rafael Grossi et de ses équipes pour préserver l'intégrité de la centrale nucléaire de Zaporijia et éviter un incident nucléaire. *La Belgique soutient la mise en œuvre des 5 principes de sécurité que le Directeur général a présentés devant le Conseil de Sécurité des Nations Unies le 30 mai dernier.* C'est pourquoi mon gouvernement a décidé de dégager de nouveaux moyens financiers afin de soutenir la sûreté nucléaire en Ukraine, notamment un million d'euros qui seront alloués à l'AIEA afin de continuer à financer la présence continue de ses équipes sur les 5 sites nucléaires du pays.

Monsieur le Président,

La Belgique se prépare à de grands et nouveaux défis dans le cadre du cycle de vie de ses centrales nucléaires :

- d'une part la prolongation de dix années de l'exploitation des deux réacteurs les plus récents, Doel 4 et Tihange 3.
- d'autre part le démantèlement des cinq autres unités nucléaires du pays, dont deux ont été mises à l'arrêt fin 2022 et début 2023.

Le démantèlement est l'étape ultime du cycle de vie d'une installation mais il représente aussi de nombreuses opportunités en matière de développement de technologies nouvelles, afin de mettre en œuvre des options sûres, économiquement saines et respectueuses de l'environnement en produisant moins de déchets radioactifs. *Grace aux nombreux projets de démantèlement que la Belgique a connu par le passé, mon pays a acquis des compétences importantes dans ce domaine.* Nous disposons d'institutions et d'entreprises à la pointe de cette recherche, qui ont noué des partenariats afin de proposer des solutions innovantes. Celles-ci seront mises en valeur tout au long de cette semaine, sur notre stand d'exposition et durant un side-event mardi prochain.

La recherche ainsi que le futur déploiement de Petits réacteurs modulaires (PRM) doit se dérouler dans un esprit de coopération internationale, où sûreté et sécurité nucléaire restent des éléments primordiaux. A cette fin, la Belgique continuera à s'investir de façon constructive dans ce domaine : au niveau réglementaire, elle contribue activement à l'initiative NHSI. Au niveau de la recherche, notre Centre de recherche nucléaire, le SCK CEN, continuera à s'investir pleinement dans le développement des PRM au plomb. La construction de l'accélérateur à particules MINERVA débutera en 2024. Celui-ci sera une partie importante de l'infrastructure de recherche ambitieux et innovant MYRRHA.

A chaque stade du cycle de vie de nos installations, qu'il s'agisse de la phase de conception, d'exploitation ou de démantèlement des installations nucléaires, **mon pays veille à appliquer les plus hautes normes recommandées de sûreté et de sécurité nucléaire** et invite régulièrement des missions de revue par les pairs organisées par l'AIEA. En 2023, la Belgique a accueilli une **mission INSARR** au BR2 du SCKCEN ainsi qu'une **mission OSART** à Tihange. En juin dernier, j'ai été heureuse d'accueillir, avec notre régulateur l'Agence Fédérale de contrôle Nucléaire (AFCN), une **mission IRRS**, qui a évalué la robustesse de notre système de régulation nucléaire. Couplée à cette mission IRRS, une **mission ARTEMIS** sera réalisée en décembre prochain, laquelle se penchera sur la gestion par nos autorités des déchets radioactifs et du combustible usé.

La **gestion durable des déchets radioactifs est une priorité pour mon pays**. En avril 2022, la Belgique a opté pour le stockage en profondeur comme solution définitive pour les déchets hautement radioactifs et/ou à longue durée de vie.

Cette décision de principe est une première étape qui constitue le point de départ d'un processus participatif qui encadrera progressivement tous les choix politiques ultérieurs. Ce sujet très important nécessite également un dialogue large, informé et partagé. C'est pourquoi une première initiative a été lancée, à la demande de l'autorité belge en charge de la gestion des déchets radioactifs (ONDRAF). Ce **débat sociétal** a débuté en avril dernier, durera un an et donnera l'occasion aux citoyens, au monde associatif, aux pouvoirs locaux, aux partenaires impliqués dans la production et la gestion des déchets radioactifs, mais aussi aux jeunes, de prendre part à ce dialogue en vue de définir la forme que devra prendre ce processus participatif.

Dans le domaine de la **sécurité nucléaire**, la Belgique continue à s'investir dans le domaine de la menace interne («insider threats»). Dans la continuation du "Symposium international sur l'atténuation des menaces internes" organisé en mars 2019 par L'AFCN et son homologue américain, la NNSA, un nouveau symposium sera tenu en 2024. Celui-ci aura pour but de continuer à sensibiliser les Etats aux menaces internes.

Monsieur le Président,

Au premier semestre 2024, mon pays assurera la présidence tournante du Conseil de l'Union Européenne. Dans le domaine nucléaire, nous désirons nous appuyer sur notre position d'acteur de premier plan sur la scène internationale, dans le domaine de la médecine nucléaire, pour porter au niveau européen plusieurs priorités. **L'une d'elles a trait à l'accès à des soins de santé de qualité pour tous.** La Belgique, pays de pointe pour la production de radio-isotopes médicaux, attachera une importance particulière pour garantir la chaîne d'approvisionnement de ces produits de première nécessité sur le plan technique et économique ainsi que la sûreté de leur transport.

En Belgique, des productions de pointe et à grande échelle sont mises en place pour augmenter l'approvisionnement mondial en radio-isotopes. Il s'agit par exemple du partenariat public-public entre le SCKCEN et l'IRE pour la production du lutetium-177 et de la coentreprise PanTera, fruit d'un partenariat entre notre centre national de recherche nucléaire le SCK CEN et l'entreprise IBA, pour lancer dans les prochaines années la production de l'actinium 225, tous les deux des isotopes très prometteurs en matière de lutte contre le cancer.

L'accès équitable aux soins de santé comprend également, pour les patients atteints d'un cancer, la possibilité de bénéficier d'une radiothérapie. Ces services sont malheureusement encore trop peu présents dans de nombreux pays. C'est la raison pour laquelle mon pays a décidé de soutenir l'initiative de l'AIEA "Rays of Hope" dès 2022 et continuera d'y apporter son soutien, politique et financier, au cours des années à venir.

Monsieur le Président,

La Belgique attache une grande importance à la **non-prolifération nucléaire** et reste gravement préoccupée par l'expansion alarmante du programme nucléaire iranien. *Malgré les efforts entrepris par le DG Grossi pour accélérer la collaboration entre l'AIEA et l'Iran, nous devons malheureusement constater que les progrès sont minimes et que l'Iran continue à enrichir et accumuler de l'uranium et à élargir ses connaissances dans le domaine. Nous exhortons l'Iran à respecter à nouveau ses engagements internationaux, à joindre le Protocole additionnel et à collaborer pleinement avec l'AIEA.*

La Corée du Nord continue à défier la communauté internationale. Il est de notre devoir d'y répondre de manière ferme et de maintenir, au niveau international, la pression sur le régime de Pyongyang, y compris via la mise en œuvre stricte des sanctions par tous les Etats.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de clore mon intervention en réitérant le plein soutien de la Belgique à l'AIEA et à son Directeur général. *L'AIEA est l'un des piliers du travail multilatéral en matière de non-prolifération et d'usage pacifique des applications nucléaires pour la réalisation des objectifs de développement de tous les Etats Membres.*

La Belgique remplit chaque année ses obligations en contribuant, intégralement et à temps, au budget régulier de l'Agence. Nous allons au-delà de nos obligations de base et versons chaque année des contributions volontaires, à hauteur de près de 2 millions d'euros, pour le Fonds de coopération technique et un soutien à des projets ciblés mis en œuvre par l'AIEA.

Je me réjouis d'annoncer que la Belgique apportera cette année de nouvelles contributions financières à plusieurs projets dans le domaine de la santé humaine, de l'agriculture durable et des garanties, ainsi que des projets visant à soutenir les efforts de l'AIEA pour mettre en œuvre une politique de genre plus équilibrée.

Je vous remercie, Monsieur le Président.